



le point info

La Rivière - La Devise - Le Grand Jeu
Montfaucon - Le Pairé - Le Bourg - La
Roche - Lidon - La Névoire - Mazin
Sazay - La Palud - La Gaie Fondue

Saint Hilaire la Palud

Novembre 2023

EDITO

Paludéennes, Paludéens,

Avec la guerre en Ukraine, en Israël-Palestine, et tant d'autres conflits ; avec le séisme, les inondations, le changement climatique ; tout semble nous faire basculer dans la morosité en cette fin d'année 2023. Mais dans notre commune de nombreux projets se mettent en place et les moments partagés festifs prennent toute leur importance pour s'offrir **respect et espoir dans nos relations, dans nos rapports aux uns et aux autres.**

Les marchés hebdomadaires vont continuer à être animés avec le 19 novembre *Tristan Hawk*, le 26 novembre *Jean-Emmanuel* ainsi qu'un **mini-forum des entreprises**, le 3 décembre *Marine et Guillaume*, le 10 décembre *Charlotte en Musique*, le 17 décembre *Matthieu Touzot*, le 24 décembre *Alexane*, enfin le 31 décembre sera musical mais le nom de l'artiste reste à confirmer.

Nous vous proposons d'aller voir la levée (digue) de Boëre, séparant le Marais Mouillé et le Marais Desséché, pour mieux comprendre les mécanismes de l'eau dans notre marais. **Rendez-vous Place de la Mairie les samedis 18 et 25 novembre à 10h30 et les dimanches 19 et 26 novembre à 9h30.**

La fin d'année 2023 approche et c'est presque déjà l'heure de 2024. **Nous invitons tous les Paludéens aux vœux de la municipalité le vendredi 12 janvier 2024 à 19h00 à la Salle des Fêtes.** Nous vous y présenterons les projets en cours, ceux déjà réalisés et nous évoquerons ceux à venir. Ce sera aussi l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux Paludéens et Paludéennes.

Bonne fin d'année et à bientôt,

François Bonnet

Cérémonie du 11 Novembre : Remerciements

Samedi 11 novembre, pour la cérémonie commémorant l'armistice de 1918, la Marseillaise a été entonnée par les enfants et la chorale *La Clé des Mots*. **Un grand merci aux enfants et leurs parents, aux chanteurs de la chorale ainsi qu'à toutes les personnes présentes pour ce moment solennel et émouvant.**



Réunion pour les passages d'avions reportée au 28 novembre

La réunion portant sur les problèmes liés aux passages répétés des avions est reportée d'une semaine. **Prévue le mardi 21 novembre elle aura finalement lieu le mardi 28 novembre à 18h30 à la Salle des Halles.**

Veuillez nous excuser pour ce changement de dernière minute.

Télécharger CityAll : les infos communales sur votre téléphone

Les conditions météorologiques récentes ont causé des nombreux désagréments : routes barrées ou inondées, équipements fermés, etc... **Grâce à CityAll, les habitants ayant déjà installé l'application ont été informé en temps réel par des alertes et des actualités relatives à ces évènements. N'hésitez pas et installez CityAll pour en bénéficier vous aussi !**

CityAll est une application smartphone gratuite, que vous pourrez télécharger à l'aide du QR code (ou bien en recherchant « CityAll » dans le magasin d'application de votre appareil).

Pensez à activer les notifications pour être tenu au courant des infos importantes !



Nouvelles adresses e-mail à la Mairie



Afin de faciliter ses communications électroniques, les services municipaux se sont dotés de nouvelles adresses e-mail. **Alors mettez à jour vos carnets d'adresse !**

Pour contacter la mairie (*toutes demandes*) : mairie@sthilairalapalud.fr

Pour le service communication (*Point Info et CityAll*) : communication@sthilairalapalud.fr

Pour l'accueil périscolaire : accueilperisco@sthilairalapalud.fr

Collecte des déchets ménagers

Vous êtes de nouveaux habitants (propriétaire ou locataire) sur la commune de Saint Hilaire la Palud, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la Mairie afin de pouvoir faire ensemble la mise à jour des fiches individuelles pour la collecte des déchets. **Faites la démarche dès maintenant !**

Troubles de voisinage : continuons à bien vivre ensemble

• Nous vous rappelons que l'utilisation des engins motorisés de type tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, etc... est soumise à une réglementation préfectorale. Les horaires tolérés sont les suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h puis de 14h à 19h / Le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h / Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Ces horaires n'excluent en aucun cas une adaptation propre à votre voisinage pour maintenir des rapports sympathiques et cordiaux. Nous rappelons également qu'afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Chacun doit prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits résultants :

- de la pratique d'activités et de jeux non adaptés au lieu,
 - d'animaux domestiques,
 - des appareils domestiques électroménagers et de diffusion du son de la musique,
 - des instruments de musique,
 - des outils de bricolage et engins ou matériels de travaux,
 - des dispositifs d'effarouchement,
 - des pétards et pièces d'artifice,
 - des jeux bruyants ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique.
- L'arrêté portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air est en vigueur. **Les brulots et les opérations d'écobuage sont interdits.** Pour connaître les diverses interdictions, restrictions ou éventuelles dérogations en cours merci de consulter le dit arrêté sur le site internet de la commune ou à l'affichage en mairie. **Quelques soient les circonstances et la période de l'année, les feux doivent toujours se faire dans la plus grande prudence, avec responsabilité et sous surveillance constante.**



Dispositif « ma carte » par Niort Agglo

Avec « ma carte » établissez votre tarif d'accès aux équipements sportifs et culturels selon votre quotient familial. Des réductions sur les tickets d'entrée et les prestations dans les équipements culturels et sportifs communautaires (**piscines, conservatoire, école d'arts plastiques, musées, patinoire**) sont accordées aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), sous conditions : en fonction de vos revenus et de votre situation familiale, il vous sera appliqué le tarif jaune ou vert. Ce tarif est attesté par la délivrance d'une carte utilisable dans tous les équipements sportifs et culturels de l'agglo. Cette carte, valable du 1er janvier au 31 décembre, devra être présentée à l'entrée de l'établissement.



Renseignements au service cohésion sociale au 05 49 78 53 04 ou sur le site internet : <https://www.niortagglo.fr/sortir-visiter/ma-carte-cheques-loisirs/index.html>

Suite à la réunion du 18 septembre dernier à laquelle ont participé 5 associations, il a été décidé d'organiser pour la 2ème année, et **ce dans le**

cadre du TELETHON 2023, l'opération : BOURSE AUX JOUETS & PUERICULTURE, le dimanche 3 Décembre 2023 à la Salle des Fêtes de St Hilaire de 10H à 18H.

Les personnes qui souhaiteraient venir vendre leurs jouets et/ou matériels de puériculture sont invitées à réserver leur emplacement auprès de Mr BALQUET Christian soit par tél 05 49 35 39 45 ou par mail christian-pascale@orange.fr

Le public trouvera sur place café, vin chaud, bières et crêpes.

L'Accueil dynamique et l'association des commerçants organisent leur marché de Noël le jour du téléthon, soit le 9 décembre. Ils organiseront le repas du samedi soir et reverseront au téléthon 1€ par repas.

Merci pour votre participation. *La municipalité et les associations participantes.*

Bibliothèque : Portage de livres à domicile



Vous aimez lire mais vous êtes immobilisés(es) de façon permanente ou temporaire ? Pas d'inquiétude, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de faire du portage de livres à domicile sur rendez-vous. C'est par exemple Evelyne que vous rencontrerez à Mazin, Agnès à La Roche, Liliane pour La Rivière, Elisabeth pour La Névoire. C'est un service gratuit, si vous êtes intéressés(es) contactez la bibliothèque au 05 49 35 79 14 pendant les heures d'ouverture au public.

La bibliothèque de Saint Hilaire la Palud est ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h00.

Atelier à la Bibliothèque : Le Marais en Relief

La bibliothèque de Saint Hilaire la Palud vous propose **un atelier pour adultes le Samedi 02 décembre de 14h à 17h.**

Le Marais en Relief : découpage, collage et couleurs ; animé par Michel Moro (peintre, sculpteur et illustrateur).

Cette animation est gratuite et limitée à 10 participants.

Contactez la bibliothèque au 05 49 35 79 14 (pendant les heures d'ouverture au public) pour vos inscriptions dès le 15 novembre 2023. La bibliothèque de Saint Hilaire la Palud est ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h00.



Nouveau cabinet de psychologie à St Hilaire

Ambre Pasquier-Laroche, psychologue clinicienne itinérante jusqu'à présent, a décidé de s'installer dans le marais afin d'y déposer ses bagages. C'est donc à Saint Hilaire la Palud qu'elle a ouvert officiellement ce mois-ci, son cabinet de psychologie. Laissons-lui la parole : *« C'est avec un immense plaisir que je vous accueille dans mon cocon chaleureux au 2 Place de la Mairie, afin de vous apporter une écoute bienveillante mais également des clés qui vous permettent de passer au travers des orages de la vie avec un peu plus de confiance et de sérénité. Je pratique en cohérence avec une approche comportementale, en me concentrant sur vos symptômes. Je reçois enfants, ados, adultes et couples. Et, je bilante la personne âgée.*

Depuis peu zoothérapeute, je dédie enfin une partie de mon temps aux institutions dans le besoin, où nous intervenons avec mon petit canin, Timon.

Au plaisir de vous rencontrer. »

Vous pouvez retrouver **Ambre Pasquier-Laroche, Psychologue Clinicienne Spécialisée en psychologie cognitive**, pour un rendez-vous en ligne directement via [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou bien par téléphone au **06 67 65 20 39**.

Son cabinet est installé au 2 Place de la Mairie.



Bourse au bûcheronnage 2023

Alors que beaucoup de bois « se perd » dans le marais, alors que de nombreux bûcherons amateurs cherchent à faire du bois, le Syndicat des Propriétaires Fonciers du Marais Poitevin a créé il y a un an la « Bourse au Bûcheronnage ».

Rappel du fonctionnement :

- Vous êtes candidat bûcheron : contactez l'un de nos référents, par téléphone, mail, courrier postal. Il vous posera les questions nécessaires à l'enregistrement sur la liste des bûcherons puis vous recontactera pour vous proposer un chantier.

- Vous êtes propriétaire d'une parcelle située dans le marais mouillé et dont vous voulez faire exploiter le bois, que ce soit en têtards, en houppiers ou en taillis, contactez l'un de nos référents, par téléphone, mail, courrier postal. Il vous précisera tout d'abord que vous devez être adhérent du SPFMP, à jour de vos cotisations (si ce n'était pas le cas, vous pouvez adhérer rapidement). Puis il vous posera les questions nécessaires à l'enregistrement sur la liste des propriétaires. Et il vous rappellera dès qu'il aura un bûcheron à vous proposer.

Périodiquement, la commission se réunit pour recenser les nouvelles candidatures, procéder aux mises en relation, analyser les échecs et relancer les cas en suspens.

Les participants ont l'obligation :

- de tenir informés les référents de l'évolution (signature du contrat ou échec de la mise en relation) sous deux semaines après la mise en relation,
- d'établir un contrat bûcheron / propriétaire.

L'émondage des têtards est une opération technique qui ne s'improvise pas : c'est un travail en hauteur, tronçonneuse en main, soit dans une échelle soit dans la tête de l'arbre. Les bûcherons expérimentés possèdent la méthode. **Les débutants ne sont pas oubliés : en association avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, l'association d'insertion Nature Solidaire ouvre aux bûcherons amateurs ses stages de formation à l'émondage, afin de se familiariser avec le matériel et les pratiques.**

Enfin, quand les conditions s'y prêtent (accès du chantier, portance du terrain), l'intervention d'une émondeuse mécanique est la solution idéale. Cet engin permet de couper les branches au ras de la tête du têtard et de les aligner au sol. Il ne reste plus au bûcheron qu'à les débiter en toute sécurité. Le SPFMP a passé un accord de partenariat avec la société Agri'Elag qui propose cette prestation. Il fait ainsi bénéficier ses adhérents de conditions avantageuses

L'automne est enfin là, c'est le moment de démarrer les chantiers, alors signalez-vous dès maintenant !



Vous pouvez contacter le SPFMP par téléphone auprès de Dominique Jaubert au 07 82 70 21 95 ou de Michel Brunet au 06 33 47 74 63, par e-mail bourseaubucheronnage@gmail.com ou par courrier postal : SPFMP / BP 52 / 79002 NIORT Cedex.

Et bientôt toutes les infos sur le site du SPFMP : <https://marais-poitevin.jimdo.com> .



Expression du groupe minoritaire

Le groupe minoritaire n'a pas souhaité s'exprimer dans le Point Info de novembre 2023.

Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu jeudi 19 octobre 2023, voici quelques points qui ont été abordés :

- Après délibération, à l'unanimité, le conseil a validé la convention de mise à disposition de la Salle des Halles et de la Salle Polyvalente 2 pour des cours de relaxation et de sophrologie en 2023-2024.
- Le local actuel de La Poste a été libéré cet été et une partie du bâtiment est déjà louée à l'association *Pigouille Radio*. Après délibération, à l'unanimité, le conseil a validé la mise à disposition d'un bureau pour la psychologue Mme Lucas-Kaabeche qui était installée temporairement au 5 Chemin de la Gare.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune :

www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux.

Le prochain conseil municipal a lieu le jeudi 16 novembre 2023 à 20h15 à la Mairie (Salle du Conseil).